

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et artistiques de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PREMIÈRE PARTIE. Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant six mois, par la poste, en avance, 12 francs. Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant six mois, par la poste, en avance, 12 francs. Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant six mois, par la poste, en avance, 12 francs.

AFFAIRES D'EUROPE.

ITALIE.

Insurrection générale dans le Royaume Lombardo-Vénitien, à Parme et à Modène.—Le Roi de Sardaigne à la tête du mouvement.—Entrée des troupes Sardes en Lombardie.—Déclaration de guerre à l'Autriche.

L'héroïque population de Milan a triomphé. Les Autrichiens ont évacué la citadelle dans la nuit du 22 au 23. Ils sont partis en trois colonnes, dans la direction de Mantoue, Vérone et Plaisance.

Voici quelques détails : Le 23, les bersaglieri, ou chasseurs piémontais, avant-garde de l'armée de Charles Albert, entraient à Milan. Le même jour, les troupes autrichiennes, qui avaient canonné la ville jusqu'à cinq heures du matin, évacuent la forteresse à l'improviste et sans capitulation, espérant échapper par une prompte retraite à la vengeance et aux représailles de la population ; mais les Milanais, que le bombardement de leurs maisons avait exaspérées, et dont l'apparition des auxiliaires piémontais avait redoublé l'élan, attaquèrent avec fureur les Autrichiens déjà démoralisés, et en firent une véritable boucherie. Maintenant ces troupes fuient à la débandade, traquées par les paysans, et serrées de près par les Milanais et par les bersaglieri piémontais.

Parmi les trophées de la victoire se trouve l'épée du maréchal Radetzki, on l'a promenée dans tout Milan au bout d'une perche. Le fameux Tournassant (directeur de police) et son acolyte Bolza sont prisonniers. Ce dernier a tenté de s'enfuir déguisé en paysan ; mais il a été reconnu et arrêté.

On a trouvé dans le château une multitude de blessés autrichiens. Le carnage a été affreux, comme on devait s'y attendre d'après la durée de la lutte.

Un régiment de dragons, qui avait surtout montré un grand acharnement dans la lutte, a été pris presque tout entier. On a trouvé dans la citadelle des munitions de guerre en abondance et des correspondances fort curieuses échangées entre le conseil autrichien et Radetzki, relativement à la situation du Milanais.

Quant à Radetzki lui-même, dont on a pris l'épée comme nous le disions plus haut, on ignore ce qu'il est devenu.

Toutes les autres villes importantes du royaume lombardo-venitien sont soulevées et déjà libres pour la plupart.

Pavie est abandonnée par la garnison autrichienne ; Reggio-Padoue, Vérone, Mantoue, Venise, ont arboré le drapeau tricolore italien. A Mantoue, Pévègue a héri le drapeau à la face des soldats étrangers.

La révolution de Parme n'a pas été longue. A la première nouvelle du soulèvement de Milan, tout le peuple est descendu dans la rue, et est tombé sur les Autrichiens. Ceux-ci commencent à tirer le canon, quand le grand duc, épouvanté, fit publier la proclamation suivante :

« Désirant nous éloigner de ses Etats avec notre royale famille, nous nommons le comte Luigi San Vitale, le comte Girolamo Centilli, l'avocat Ferdinand Maestri, l'avocat Pietro Gisin, et le professeur Pietro Pellegrini, membre d'une régence à laquelle nous transférons le suprême pouvoir, avec pleine liberté de prendre telles mesures et d'instituer telles lois qu'ils le jugeront convenable dans les circonstances actuelles. »

Le duc de Parme s'est sauvé à Turin ; il a cherché d'abord un asile à l'hôtel de l'Europe ; mais, comme le sang avait coulé à Parme et à Plaisance, lors de la révolution opérée dans ces deux villes, et que les habitants de Turin le savaient, ils ont voulu mettre le feu à l'hôtel où le prince s'était réfugié, et force a été alors au duc de Parme de se retirer dans la campagne, à une demi-lieue de Turin, sous la protection, et sous l'égide de Notre-Dame del-Pilone.

L'enthousiasme des populations dans toute l'Italie est quelque chose d'impossible à décrire. On écrit de Plaisance à la date de 21 :

« Nous sommes délivrés des petits tyrans. Après trois heures de combat, le peuple a été victorieux ; un colonel hongrois et quelques officiers ont été tués du côté des Autrichiens. Le drapeau tricolore est arboré partout. Le duc a cherché à fuir, mais il a été arrêté. Un gouvernement provisoire est formé. Le peuple a chassé hier soir les jésuites. »

« Le fort de Pizzighitone s'est rendu à la population qui marche au secours de Milan avec 30,000 hommes. »

« Vive la Constitution ! Vive la Révolution de Paris ! Vive la Révolution de Vienne ! Tels sont les cris que la jeunesse fait retentir ici sans que personne l'inquiète. A deux heures de l'après-midi, un soldat qui avait fait feu sur le peuple a été lapidé ; les habitants de Modène ont reçu des coups de fusil. L'ambassadeur Neuman est en fuite, le mouvement se généralise. On entend crier partout : Vive Pie IX ! Vive nos frères Hongrois ! Les Hongrois ont promis de ne pas tirer sur le peuple ; les dragons allemands seuls s'obstinent à plaire. Ils ont été assaillis à coups de bâtons et à coups de pierre. »

Le duc de Modène est en fuite. Une forte commotion a eu lieu à Florence à la

première nouvelle de la bataille. Le peuple a demandé des armes pour courir au secours de ses frères lombards. Le grand duc a déclaré qu'il en donnerait à tous les volontaires ; le parti agitateur a essayé de profiter de la circonstance pour provoquer un soulèvement, et une proclamation incendiaire a été publiée. Des désordres allaient avoir lieu lorsque le marquis de Ridossi ministre de l'intérieur, a paru. Il a harangué la foule, la garde nationale lui a prêté son concours. Le peuple, désabusé, l'a porté en triomphe. Le soir l'ordre régnait et la ville était illuminée en signe de réjouissance.

Le 23, un Te Deum a été chanté à Turin pour la délivrance de la Lombardie. Le roi a passé en revue la garde nationale. Le même jour l'armée s'est mise en marche pour la Lombardie, où l'avait devancée la proclamation suivante qui peut être considérée comme une déclaration de guerre à l'Autriche. « Charles-Albert, par la grâce de Dieu, roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, etc. : « Peuples de la Lombardie et de la Vénétie. « Les destinées de l'Italie méritent, un avenir plus heureux soustrait aux intrépides défenseurs des droits foulés aux pieds. »

« Nous vos amis d'origine, qui comprenons le temps présent et qui faisons les mêmes vœux que vous, nous proclamons les premiers l'unanime admiration que vous porte l'Italie. « Peuple de la Lombardie et de la Vénétie, déjà nos armées se concentraient sur votre frontière, quand vous avez devancé nos vœux par la délivrance du glorieux Milan ; nous venons maintenant vous offrir, dans vos épreuves ultérieures l'assistance que le frère attend du frère et l'ami de l'ami. »

« Nous secondons l'accomplissement de vos justes desirs, en nous liant à l'aide de ce Dieu, qui est visiblement avec nous, de ce Dieu qui a donné Pie IX à l'Italie, et qui par sa merveilleuse impulsion, met l'Italie en état de se suffire à elle-même. »

« Et, pour exprimer en signes éclatants et visibles le sentiment de l'union italienne, nous voulons que nos troupes, en entrant sur le territoire de la Lombardie et de la Vénétie, portent l'écau du Savoie sur la bannière tricolore italienne. »

« Turin, 23 mars. On lit dans la Gazette piémontaise : « S. M. a décidé en conseil des ministres : « 1o. L'appel immédiat des deux classes nécessaires pour compléter les cadres de l'armée active ; « 2o. Le départ sur la frontière de tous les régiments d'infanterie, d'artillerie, et de cavalerie ; « 3o. L'acceptation des offres généreuses des particuliers pour chevaux, moyens de transport en contributions volontaires affectées de l'entretien de l'armée ; « 4o. L'ordre à l'armée de réserve à se tenir prête à marcher au premier signal ; « 5o. L'ouverture d'un emprunt volontaire et temporaire à 5 0/0 ; « 6o. Les noms des prêteurs seront insérés dans les journaux : »

« On assure que par suite des dernières nouvelles arrivées d'Italie, le gouvernement français vient de décider qu'une concentration de troupes offrant un effectif de 32,000 hommes va avoir immédiatement lieu du côté de Vienne dans le Dauphiné. »

ROME.—La constitution romaine, si vivement attendue en Italie, vient enfin d'être promulguée par le pape Pie IX. Les bases de cette constitution sont les suivantes : Un collège de cardinaux électeurs du souverain pontificat et un sénat inséparable de ce conseil. Deux chambres législatives l'une dite Haut-Conseil, dont les membres sont nommés à vie par le pape, l'autre composée de députés élus par la nation sur le pied d'un représentant par 30,000 âmes. Les électeurs sont pris parmi certaines capacités définies et parmi plusieurs catégories de censitaires. (La possession d'un capital de 300 scudi, ou le paiement d'un impôt de 12 scudi par an à l'Etat, suffit pour assurer la franchise électorale.) On est électeur à vingt-cinq ans. Pour être éligible, il faut avoir trente ans, posséder un capital de 3,000 scudi ou payer 100 scudi par an.

Indépendance du pouvoir judiciaire. Point de cours prévôtales. Garde nationale. Liberté individuelle garantie. Abolition de la censure en matière de presse. L'initiative de la proposition des projets de loi appartient, soit aux ministres, soit aux députés, pourvu que la proposition soit appuyée par dix membres. Le droit de pétition est reconnu. Comme on le voit, cette constitution est, sous certains rapports plus libérale que notre Charte de 1830.

Voici la composition du nouveau ministère : Le cardinal Antonelli, président du conseil des ministres, avec le portefeuille des affaires étrangères ; Le cardinal Mezzanotte, ministre de l'instruction publique ;

L'avocat Strunetti, ministre de grâce et de justice ; Le prince Borghèse Aldobrandini, ministre de la guerre ; Le comte Pasolini, ministre du commerce.

L'avocat Galletti (de Bologne), ministre de la police, (c'est un des amis des 1846) ; M. Recchi, ministre de l'intérieur ; Mgr. Morichini, ministre de finances ; L'avocat Minghetti, ministre des travaux publics.

Ce ministère appartient presque en totalité à l'opinion libérale progressiste. Une grande partie de la population a demandé avec insistance la dissolution et l'éloignement de l'ordre des jésuites. On a craint un moment quelques démonstrations dirigées contre eux et accompagnées de voies de fait. Toutefois, la garde civique fait tout son possible pour maintenir l'ordre, et, grâce au ciel, rien de fâcheux n'est survenu jusqu'à présent.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.—Le bruit que la république avait été proclamée à Berlin et le roi emprisonné, a été démenti. Frédéric-Guillaume a réaffirmé son trône en se mettant à la tête du mouvement libéral en Allemagne. Quant au prince de Prusse, il est bien vrai qu'il a quitté Berlin pour se rendre à Londres, mais c'est uniquement pour accomplir une mission confidentielle auprès de la reine Victoria.

Voici le récit que fait la Gazette de Cologne du 23, de ce qui s'est passé à Berlin le 20 mars : « A dix heures et demie, le roi est sorti à cheval du château ; il portait l'uniforme du 1er régiment des gardes et le casque ; il avait au bras les couleurs allemandes ; il était entouré des princes et des ministres qui portaient les mêmes couleurs. Le roi a été accueilli avec acclamation. S. M. a adressé les paroles suivantes au peuple : « Ce n'est point une usurpation de ma part si je me sens appelé à sauver la liberté et l'unité allemande. Je jure devant Dieu que je ne veux point briser les trônes allemands, mais protéger l'unité et la liberté de l'Allemagne. Il faut la protéger par la fidélité allemande, sur les bases d'une constitution allemande sincère. » (Applaudissements.) Là-dessus le cortège se mit en marche. En tête se trouvaient deux généraux avec les couleurs allemandes au bras ; puis suivaient trois ministres, deux chasseurs de la bourgeoisie à pied, le délégué Gleich avec le drapeau tricolore allemand, et le roi entouré des princes et des généraux. On voyait au fond des dames agiter leurs mouchoirs. Au poste royal, le roi s'arrêta devant les bourgeois qui le saluèrent ; il leur dit : Je ne puis exprimer avec assez de vivacité combien je vous suis reconnaissant.—Une voix : Vive l'empereur d'Allemagne !—Le roi répondit avec humeur : « Non, je ne veux pas de cela. » Arrivé devant l'Université, S. M. a harangué les étudiants, rangés en bataille, et a répété les mêmes paroles que plus haut. Les étudiants ont applaudi. »

Dans cette même journée du 20, le ministre Schierwin avait réuni les étudiants armés dans la salle de l'université et leur avait tenu le discours suivant : « Messieurs, le roi regarde comme de son devoir d'informer la jeunesse académique, qui s'est conduite avec tant d'éclat dans ces jours de gloire, des démarches qu'elle se propose de faire. Le roi veut se mettre à la tête de l'Allemagne constitutionnelle. Il veut la liberté et la constitution. En conséquence, il a décidé qu'un parlement allemand serait formé sans délai, et il se mettra à la tête du progrès. Le roi compte sur la protection du peuple ; n'est-ce pas votre opinion ? (Mille voix oui ! Le roi, par ses couleurs allemandes, va paraître dans les rues. Il compte que la jeunesse académique se groupera autour de lui. Messieurs, vive le roi allemand ! Nous, nous sommes les ministres responsables du roi ; mais notre cri est : le roi et le progrès ; la liberté et sa pensée. » (vivent les ministres responsables !)

Le 21, le roi accompagné du prince Guillaume, se promena encore dans les rues, précédé du drapeau allemand, et portant une cocarde noire, rouge et or. Il harangua la foule qui s'était réunie autour de lui ; il dit qu'il était convaincu que la lumière commençait à se faire jour dans l'Allemagne et qu'il ferait tous ses efforts pour l'augmenter ; il déclara qu'il était décidé à se placer à la tête du mouvement, et à le défendre, fût-ce même au prix de ses jours. Le lendemain, la déclaration du roi prenait un caractère officiel par la publication d'une proclamation dont voici quelques passages : « J'ai adopté aujourd'hui les vieilles couleurs allemandes, en me plaçant moi et mon peuple sous la noble bannière de l'empire d'Allemagne. La Prusse, dès ce moment, se transforme en Allemagne. La diète convoquée pour le 2 avril, se présente comme organe légal pour que, d'accord avec mon peuple, je puisse marcher le premier pour sauver et tranquilliser l'Allemagne. »

« J'ai l'intention de donner aux princes et aux Etats de l'Allemagne l'occasion, sous une forme ultérieure qui sera appréciée plus minutieusement de se réunir avec les organes de cette diète à une assemblée commune. »

« L'assemblée d'Etats d'Allemagne, qui se formera ainsi temporairement, prendra sans délai et après libre délibération, les mesures nécessaires dans le danger commun intérieur et extérieur. »

« Ce qu'il importe aujourd'hui par-dessus tout, c'est : 1o. l'établissement d'une armée fédérale allemande générale ; 2o. une déclaration de neutralité. »

Cet armement et cette déclaration politique inspireront à l'Europe le respect de la sainteté et de l'inviolabilité du territoire allemand. Ce n'est que par la force et l'union que nous pouvons maintenir la paix dans notre belle patrie qui fleurit par le commerce et l'industrie. Outre les mesures ayant pour objet de détourner les dangers du moment, l'assemblée des Etats de l'Allemagne délibérera sur la régénération et la fondation d'une nouvelle Allemagne, unie, et non pas unifiée, une dans la diversité et unie avec la diversité. L'introduction générale d'institutions vraiment constitutionnelles avec responsabilité des ministres dans les Etats particuliers, publicité et moralité des débats judiciaires, le jury en matière criminelle, droits politiques et civils, égaux pour tous les cultes, une administration libérale et vraiment populaire pourront seuls opérer et raffermir une pareille union en haut comme en bas. »

Berlin, 21 mars 1848. FREDERICK-GUILAUME Comte d'ARMIN, de RIBOR, comte de SCHWIERIN, BORNEMANN, ARMIN, KUHN.

Les esprits avaient repris un peu de calme, et la cérémonie de l'enterrement des victimes du 18 et du 19, se fit avec le plus grand ordre. La foule suivait le cortège avec un profond recueillement. Le roi ne vint point y prendre place, mais on y remarqua toutes les autorités civiles. La manifestation avait un caractère solennel et tout à fait national. Tout était d'ailleurs parfaitement calme à Berlin dans la soirée du 22.

LES COULEURS ALLEMANDES.—Le comité spécial de la Diète de Francfort a présenté un rapport avec les conclusions suivantes : « Le comité croit fermement que le meilleur emblème général est, ancien aigle de l'empire, avec la légende : DIETE GERMANIQUE, puisqu'il n'y a pas d'autre symbole historique du Unité séculaire des diverses tribus allemandes. De même, les couleurs fédérales devront être empruntées à l'antiquité allemande, les couleurs de l'empire étaient rouge, noir et or. Le comité propose donc que, sans préjudice des couleurs et armoiries de chaque pays, l'aigle devienne l'emblème fédéral, et les couleurs indiquées ci-dessous, couleurs fédérales. »

Ces conclusions ont été approuvées par un décret. Il a été en outre décrété ce qui suit : « Le drapeau et les couleurs fédérales seront immédiatement arborés sur les forteresses fédérales. Ces couleurs seront le signe du ralliement des troupes fédérales en cas de guerre extérieure. Les couleurs des autorités fédérales porteront les armoiries de la Confédération. »

MANIFESTE DES REPUBLICAINS ALLEMANDS.—On lit dans le Hirschfeld de Hambourg, du 22 mars : « Les républicains allemands viennent de préparer un manifeste adressé au premier Parlement qui sera nommé par le peuple et dans lequel ils disent : « 1o. Que la république démocratique est la forme de gouvernement qui assure le mieux les droits des individus de l'Etat. Ils ajoutent qu'il y a contradiction à admettre l'égalité et la fraternité en contentant cependant un pouvoir à vie à un seul homme jouissant en outre d'autres privilèges. « La souveraineté nationale peut seule conduire l'humanité à son but. Cette opinion n'est pas seulement fondée sur une théorie philosophique, mais elle est justifiée par l'histoire. On peut citer, à cet égard, les Etats de l'antiquité, et, dans les temps modernes, la République des Etats-Unis, qui est restée calme au milieu des plus grands bouleversements. En Amérique, ce sont surtout les Allemands qui représentent et maintiennent l'élément démocratique. »

AUTRICHE.—L'empereur d'Autriche accorde une amnistie complète à tous les condamnés politiques et notamment à ceux de la Gallicie, de Cracovie, et de la Lombardie. Tous les détenus politiques seront immédiatement mis en liberté. Toutes les instructions commencées seront considérées comme nulles et non avenues.

A Vienne, la joie est encore très vive. On s'entretenait toujours des événements du 13 et 14 mars. Il paraît qu'un des chefs principaux du mouvement est un étudiant polonais de l'Université de Vienne, nommé Horan ; il a organisé surtout la démonstration du 13, et a été grièvement blessé. Proclamation chef, il dirigeait le mouvement à cheval. Trois de ses compagnons ont été tués.

Le ministère autrichien est constitué, c'est le comte de Kolowrat et non de Colloredo qui a été nommé président du conseil et ministre des affaires étrangères. En Hongrie, la diète a décrété l'abolition du servage des paysans, sans rachat de leur part. Une indemnité sera payée aux propriétaires par la caisse de l'Etat qui sera fournie, et à laquelle ces mêmes propriétaires contribueront pour la plus forte part.

M. Kossuth, chef de l'opposition de Hongrie, est arrivé à Vienne. On assure qu'il a été nommé chancelier pour la Hongrie, à la place de M. d'Appony, qui a donné sa démission. L'enthousiasme continu à Vienne ; toute haine nationale est oubliée ; les Lombards, embrassent les Hongrois ; les Allemands les Galliciens. Le statue de l'empereur Joseph II porte un drapeau avec cette inscription : Liberté de la Presse !

« L'abdication du roi Louis est un fait consommé. La Gazette d'Augsbourg, publie les pièces officielles suivantes : « BAVOIRE. « Une nouvelle direction a commencé, une autre que celle contenue dans la constitution d'après laquelle j'ai régné pendant vingt-trois ans. Je dépose la couronne en faveur de mon fils bien-aimé, le prince royal Maximilien. J'ai gouverné en me conformant à la constitution. Ma vie était consacrée au bien du peuple. J'ai administré les biens et les fonds de l'Etat aussi consciencieusement que si j'avais été fonctionnaire d'une République. Je puis marcher la tête haute, et je remercie vivement tous ceux qui m'étaient dévoués. Même en descendant du trône, mon cœur bat avec force pour la Bavière et l'Allemagne. » Munich, 20 mars 1848. « Signé, LOUIS. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

RUSSIE.—POLOGNE. La proclamation de la république à Cracovie n'est point confirmée. Tout s'est borné à la mise en liberté des détenus politiques, contenu par le commissaire de gouvernement autrichien lui-même, le comte Deyne. On a crié dans les rues : Vivent la Pologne ! A quoi les soldats autrichiens auraient répondu : Vivent les Polonais !

De Posen, une députation est partie pour porter au roi de Prusse l'expression des vœux des habitants, relativement au maintien de la nationalité polonaise dans le grand duché. L'archevêque de Posnan et le comte Gnesen ont à la tête de cette députation. Mais dans toutes les provinces de l'ancien Pologne, on comprend que le nœud de la question n'est ni en Gallicie ni à Posen, et que l'indépendance de la Pologne ne peut résulter que d'une lutte longue et cruelle avec la Russie. Or, on pense que la nation polonaise, le soulèvement à Varsovie ou sur un point quelconque du territoire, n'est pas encore arrivé. Un voyageur, arrivé de la Pologne, dit la Gazette de Breslau, nous annonce qu'une armée Russe de 150,000 hommes marche sur la frontière Prusso-Polonaise ; six cent logonimens sont retenus à Kalisch, ville frontière, pour les officiers de ces troupes. On écrit aussi de Saint-Petersbourg que le feld-maréchal prince Paskovitch est parti de cette ville le 12 mars, pour aller à Varsovie prendre le commandement de l'armée active.

D'un autre côté, le prince Czartorsky vient, ainsi qu'un nombre considérable de réfugiés, de quitter Paris, pour aller tenter de nouveaux efforts en faveur de la liberté Polonoise. Voici comment la Gazette de Cologne raconte le passage du prince dans cette ville : « A peine le bruit s'était-il répandu de la présence dans notre ville du prince Czartorsky accompagné de plusieurs anciens officiers supérieurs de la révolution, qu'un rassemblement de mille personnes se forma devant l'hôtel de Vienne, où étaient descendus ces héros de la liberté, pour leur témoigner les sympathies de l'Allemagne en faveur de la régénération de la Pologne. Le cortège, précédé des drapeaux allemands et polonais, grossissait à vue d'œil. Arrivé à l'hôtel, le docteur d'Estor prit la parole, en disant que le temps de la régénération de la Pologne était enfin venu, que l'Allemagne le consacrait par sa propre liberté nouvelle, et que la haine contre les Allemands et les Polonais était à jamais éteinte ; que d'écrasant l'Allemagne et la Pologne seront deux frères et qu'ils travailleront toutes deux pour rétablir la Pologne sur des bases largement démocratiques. »

L'orateur fut accueilli avec des acclamations universelles, après quoi il présenta au prince la cocarde nationale noire, rouge, or, pour la mettre à côté de la cocarde polonoise. Un Polonais harangua le prince pour lui demander des explications sur son opinion, relativement à l'Autriche et de la Pologne. Le prince répondit qu'il ne saurait qu'à une polonoise démocratique. Le prince a publié la proclamation suivante : « Habitants de Cologne, « Au moment de quitter votre généreuse ville, j'éprouve le besoin d'épancher mon cœur rempli de sentiments de reconnaissance pour les sympathies que vous avez manifestées en faveur de la Pologne. Je vous quitte pour aller où mon devoir m'appelle. Quel que soit l'avenir, rien n'arrêtera mes efforts, rien n'aura pu étendre le feu sacré. « Une Pologne libre et indépendante, une Pologne sans privilèges, une Pologne démocratique, voilà notre but. C'est ce but que j'ai poursuivi pendant un an de dix-sept ans, soit par mes autres personnes, soit par mes conseils. Aujourd'hui, grâce à votre héroïsme (la Providence nous appelle sur le champ de l'activité, tous nos efforts seront dirigés à rendre la Pologne indépendante, digne de l'Allemagne), et à la renouveau égale dans toutes ses libertés. Vive l'Allemagne ! Vive la Pologne ! » CZARTORSKY. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. Bavaurois, assistez-moi dans mon ferme dessein de vous élever au rang auquel vous êtes appelés comme peuple libre, et de faire de vous un Etat respectable dans la patrie allemande unie. » Munich, le 20 mars 1848. « Signé, MAXIMILIEN. »

« Paroles adressées aux Bavaurois par le roi Maximilien. « Bavaurois, mon père bien-aimé et toi, a daigné me céder la couronne. Profondément ému, je pense tout le poids des devoirs qui me sont imposés. Je m'efforce sur le trône depuis un temps, qui agit puissamment l'intérieur par ses grandes exigences. Je compte sur la protection toute plébisite de Dieu et sur une volonté loyale de comprendre et d'exécuter ce que commande le temps. Je veux la vérité, l'union, le droit et le libre usage de l'église dans l'Etat. Je compte sur la fidélité des Bavaurois, sur leur amour pour leur prince, qui s'est manifesté depuis des siècles. B